



VENDANGES:



Participation
Citoyenne



Quels sont les risques :

- installations de personnes sur des terrains
- Bagarres dans les commerces (bars, épicerie)
- Vols, escroqueries cadres vendanges
- Accidents avec individus en groupes, ivres en véhicules ou à pieds

Les bons réflexes :

- Signaler toute installation de caravanes, véhicules ou tentes sur terrains publics ou privés
- Signaler tout trouble à l'ordre public en donnant le maximum d'informations (nombre, présence d'armes, localisation, véhicules)
- Ne pas faire rentrer des inconnus chez vous qui demandent à boire de l'eau, vendre des calendriers. Faire le 17 immédiatement.
- Adapter sa conduite à proximité des domaines viticoles, les axes menant aux villages. Surtout la nuit.
- En cas d'accident ou de personne allongée sur la route ou le fossé, appeler les secours tout de suite. Pour une femme seule, observer à distance, alerter les secours et attendre qu'il y ait du monde pour sortir de la voiture.

En cas de signalement, de constatations d'un fait ou d'un doute :

- Appelez la gendarmerie (17) si la situation requiert notre présence ou si elle vous paraît anormale. Appelez les secours si vous voyez des blessés (15 ou 18)
- En cas d'accident, personne allongée sur la route, mettre vos feux de détresses pour signaler un problème, appelez tout de suite avant de descendre de voiture.
- En présence d'une personne fortement alcoolisée, si elle respire mais est inconsciente ou ne vous répond pas, il faut la placer sur le côté (PLS : position latérale de sécurité), vérifier que sa bouche n'est pas obstruée et la veiller en attendant les secours, essayez de la maintenir éveillée.

Numéros d'urgences :



17 Gendarmerie Nationale

18 Pompiers



112 N° d'appel unique européen

15 SAMU

